Bulletin d'information

INFO CSF

Volume 9, numéro 3 ♦ Octobre 2005

QUOI DE NEUF AU CONSEIL ?

SUR LA SCÈNE PUBLIQUE...

Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Dans le cadre de la consultation sur la future stratégie d'action jeunesse 2005-2008, la présidente du Conseil du statut de la femme (CSF), Diane Lavallée, présentait le mémoire *Pour une jeunesse en marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes - Mémoire sur la future stratégie d'action jeunesse 2005-2008*. Cette présentation a permis de rappeler au gouvernement du Québec l'importance de situer l'égalité au cœur de sa future stratégie jeunesse, notamment en y intégrant l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) qui est un excellent instrument pour mettre en évidence les réalités différentes des filles et des garçons.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la pénurie de main-d'œuvre appréhendée dans les prochaines années, le CSF voit ici une excellente occasion d'inviter les jeunes à choisir des carrières dans des emplois non traditionnels. Le Québec pourrait également prévenir cette pénurie en augmentant le taux d'emplois des femmes et en mettant en place des mesures de soutien aux parents. À cet effet, la présidente fait référence à des études récentes démontrant que dans les pays d'Europe du Nord, natalité et taux d'emplois ne sont plus en concurrence, bien au contraire. Enfin, Diane Lavallée rappelle que la politique gouvernementale de conciliation famille-travail est très attendue et doit être rendue publique le plus tôt possible pour répondre aux besoins des parents étudiants tout comme ceux des travailleuses et des travailleurs.

Ce mémoire du CSF peut être consulté à l'adresse suivante :
http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/publications/?F=affichage&ma=20&choix=1&s=25

Les tribunaux d'arbitrage religieux

Dans une lettre ouverte aux médias, reprise le 14 septembre par le quotidien *Le Droit* et par *Femmes arabes magazine*, le Conseil se réjouit de la décision du gouvernement de l'Ontario de mettre un terme au débat sur les tribunaux d'arbitrage religieux et soutient qu'il y a certaines leçons à tirer de celui-ci. D'une part, cette décision met fin aux risques de l'instauration d'une justice parallèle pour les citoyennes et les citoyens de certaines confessions religieuses de cette province, reconnaissant ainsi l'égalité de droit pour tous et toutes. D'autre part, pour les femmes, ce résultat revêt une signification encore plus grande puisqu'il réaffirme que l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe inviolable du cadre civique instauré par la Charte des droits et libertés.

Les discussions soulevées auront eu quelques mérites non négligeables. Bien que les fidèles de certains groupes religieux pourront, en vertu de la liberté religieuse, continuer à demander conseil à leurs leaders religieux, l'absence de portée légale de ces conciliations, basées sur des textes religieux, devra être bien comprise par les parties.

Enfin, les événements entourant cette situation démontrent l'importance, voire l'urgence, de mettre en débat la question des rapports entre l'État et les groupes religieux au-delà des accommodements sur une base individuelle.

Conseil du statut de la femme
Québec

Programme d'assurance parentale

Dans un communiqué de presse du 9 septembre 2005, la présidente du CSF salue le nouveau régime d'assurance parentale et indique que ce projet collectif de soutien à la parentalité est une avancée importante pour toute la population du Québec. En effet, ce régime plus souple touche toutes les catégories de travailleuses et de travailleurs, cible les pères par la création d'un congé qui leur est spécifiquement attribué et favorise un meilleur partage des responsabilités parentales dès la naissance. Il améliore aussi l'équilibre dans la trajectoire professionnelle des femmes et des hommes sur le marché du travail. « Il s'agit d'une mesure qui reflète la solidarité de l'ensemble de la société à l'égard des femmes et des hommes qui réalisent leur désir d'enfant. Nous devons être fiers de ce régime et avoir le courage d'en assumer les frais », conclut la présidente, Diane Lavallée.

Poursuite des travaux de la Commission parlementaire sur l'égalité

La ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Carole Théberge, confirmait en août dernier que les travaux de la Commission parlementaire sur l'égalité se poursuivraient cet automne. En effet, des auditions ont eu lieu les 27, 28 et 29 septembre dernier et ont permis à une quinzaine de groupes et d'individus de faire valoir leur point de vue et d'échanger sur des stratégies nécessaires pour corriger les inégalités existantes. Au total, la présentation de plus d'une centaine de mémoires facilitera la prise de décision quant aux orientations et priorités d'intervention à priviligier dans la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Le Secrétariat à la condition féminine élaborera la politique gouvernementale d'ici la fin de l'année pour permettre à la ministre Théberge de présenter ce dossier au Conseil des ministres par la suite.

L'inacceptable raisonnement d'une avocate

Les propos tenus par l'avocate Bureau voulant rejeter la responsabilité d'un crime (viol, agression sexuelle, séquestration, tentative de meurtre) sur une jeune victime de 14 ans ont fait bondir une bonne partie du Québec. Dans la foulée des nombreuses réactions soulevées, la présidente du CSF a été invitée à commenter cette situation au Grand Journal (TQS) du 9 septembre dernier. Elle a souligné que le raisonnement de l'avocate est inacceptable et que, comme société, l'on ne doit pas banaliser ce genre d'affirmations gratuites. Bien au contraire, elle soutient qu'il est de notre devoir de dénoncer la violence sous toutes ses formes.

À L'INTERNE...

Nomination des nouvelles membres au CSF

Le 23 juin dernier, le Conseil des ministres nommait les nouvelles membres du conseil d'administration du CSF pour un mandat de quatre ans :

Quatre membres sur recommandation du milieu des associations féminines :

- Teresa Bassaletti, directrice générale, Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke;
- Julie Champagne, agente de communication, Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches;
- Guylaine Hébert, coordonnatrice par intérim des services à la jeunesse au Centre Maria-Chapdelaine;
- Charlotte Thibault, consultante en condition féminine et dans le domaine communautaire.

Deux membres sur recommandation du milieu des organisations syndicales :

- Francine Ferland, présidente, Coopérative de développement régional Québec-Appalaches;
- Carole Gingras, directrice du Service de la condition féminine à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

Deux membres sur recommandation du milieu universitaire :

- R'kia Laroui, professeure à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR);
- Abby Lippman, professeure à l'Université McGill.

Deux membres sur recommandation du milieu socio-économique :

- Roxane Duhamel, présidente, RDMARCOM;
- Danièle Ménard, avocate-conseil, Justice Canada.

Approche intégrée de l'égalité (AIÉ)

En juin dernier, le CSF diffusait une recherche intitulée *L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes (AIÉ) : une approche transversale dans l'administration publique*. Cette analyse précise la portée de l'AIÉ en tant que stratégie complémentaire et préventive qui s'ajoute à l'éventail des initiatives déployées jusqu'à maintenant pour réaliser une égalité effective entre les femmes et les hommes. Elle traite des conditions qui peuvent favoriser son implantation réussie dans l'administration publique québécoise. Enfin, le document fait état de critères qui peuvent aider à déterminer les domaines où l'AIÉ devrait être appliquée en priorité.

Au Québec, depuis 1997, le gouvernement a choisi d'expérimenter l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les pratiques gouvernementales avec la mise en place de projets pilotes dans certains ministères et organismes gouvernementaux. Aujourd'hui, suite aux résultats obtenus, il s'engage à ce que les ministères et organismes intègrent cette stratégie.

On pourra consulter cette recherche du CSF à l'adresse suivante : http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/publications/?chaine=AI%C9&F=recherche&ma=20&submit=rechercher

---

Portraits régionaux

Mission accomplie, l'ensemble des mises à jour des avis régionaux est maintenant complété avec l'ajout, sur le site Internet du CSF, de celle du Nord-du-Québec.

Rappelons que les portraits et les analyses du Conseil ont été actualisés à l'aide des données du recensement de 2001 de Statistique Canada, de celles provenant du ministère de la Sécurité publique en matière de violence conjugale pour l'année 2001 et des statistiques récentes sur la présence des femmes dans les lieux de pouvoir régionaux et locaux.

Les avis régionaux du CSF peuvent être consultés à l'adresse suivante :
http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/publications/?F=affichage&ma=20&choix=1&s=9

Les mérites s'accumulent à la *Gazette des femmes*

Cette fois, en août dernier, le prix Justicia attribuait un certificat de mérite à Danielle Stanton pour son article « La Charia au Canada : une menace pour les mulsumanes ? » publié dans le numéro de novembre-décembre 2004 de la *Gazette des femmes*.

Notons que les Prix Justicia récompensent l'excellence journalistique canadienne dans le domaine juridique. Ainsi, le comité de sélection souligne que cet article pose clairement, et de façon équitable, le dilemme entre la tolérance religieuse et la protection de certains acquis sociaux.

Chapeau à toute l'équipe de la *Gazette des femmes* pour son audace et son talent!

Grand déménagement pour le CSF

Afin de regrouper dans l'édifice Thaïs-Lacoste-Frémont plusieurs services du ministère des Finances, la Société immobilière du Québec (SIQ) relocalise les bureaux du Conseil à proximité de la Colline parlementaire. C'est ainsi que, dès le 31 octobre prochain, le siège social du CSF, les bureaux régionaux de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches de même que l'équipe de la *Gazette des femmes* seront situés au 3e étage du 800, place d'Youville à Québec. Pour rejoindre le CSF par téléphone, les numéros principaux demeurent inchangés, à savoir 643-4326 ou 1 800 463-2851, alors que des numéros de postes individuels seront assignés à tout le personnel.

Déjà, les préparatifs vont bon train et des mesures adéquates sont entreprises afin d'éviter toutes contraintes majeures aux activités courantes du CSF et à nos fidèles partenaires.

Les publications

Nouvellement éditées

Gazette des femmes, septembre-octobre 2005, vol. 27, n° 2, 44 p.

HYPERsexualisation des filles – Échec au féminisme ?

Strings, camisoles moulantes, décolletés plongeants et pubis rasés : pour être dans le coup, beaucoup d'adolescentes se font plus sexy que jamais. Et certaines jeunes filles sont prêtes à beaucoup pour plaire : fellations et pratiques sexuelles précoces, c'est « in ».

Est-ce à cela qu'ont abouti 30 années de luttes féministes pour remiser la femme-objet ? C'est ce que la *Gazette des femmes* a voulu savoir avec ce dossier dérangeant.

Alors que certaines féministes se défendent bien d'être responsables de tous les maux de la société, une sexologue croit que les féministes sont allées trop loin et qu'elles ont légué à leurs filles un cadeau empoisonné.

Un excellent dossier qui fait réfléchir sur la précocité sexuelle des ados!

Rapport annuel – ***Rapport annuel de gestion 2004-2005***, juin 2005, n°. 205-03-I, 39 p. [Fichier PDF]

Avis – ***Pour une jeunesse en marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes - Mémoire sur la future stratégie d'action jeunesse 2005-2008***, juin 2005, n°. 205-05-A, 58 p.

Recherche – ***Les conditions de vie des femmes dans le Nord-du-Québec – 2004***, juin 2005, n° 205-06-R, 51 p.

Sous presse… À surveiller !

Des nouvelles d'elles - Les femmes immigrées du Québec – Brochure qui donne un portrait détaillé des femmes immigrantes et qui s'ajoute à la collection *Des nouvelles d'elles* déjà publiée. Lancement prévu à l'automne 2005.

Gazette des femmes, novembre-décembre 2005, vol. 27, n° 3, Hommes et femmes : même violence ? Que nous disent au juste les chiffres et qu'en pensent les spécialistes de la question?

Où se procurer les publications ?

À moins d'indication contraire, on peut se procurer gratuitement les publications du Conseil mentionnées dans ce bulletin. Il suffit de s'adresser au :
Service des communications du Conseil du statut de la femme
Téléphone : (418) 644-9144 ou 1 800 463-2851

Télécopieur : (418) 643-8926
Internet : http://www.csf.gouv.qc.ca
Courriel : publication@csf.gouv.qc.ca

Les publications sont également disponibles en fichier PDF sur le site Internet du CSF, dans la section *Publications* :
http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/publications/?ma=20

La ***Gazette des femmes*** est vendue en kiosque 3,50 $ le numéro et, par abonnement, au coût de 24 $ pour 15 numéros ou de 10 $ pour 5 numéros (taxes incluses). S'adresser à :
La *Gazette des femmes*
Service aux abonnements
4380, rue Garand
Ville Saint-Laurent (Québec) H4R 2A3
Téléphone : 1 800 665-5372
Courriel : gazettefemmes@postexperts.com
Internet : http://www.gazettedesfemmes.com

Des petits pas pour les femmes… Une grande victoire pour la collectivité !

Ces femmes d'ailleurs…

L'histoire de l'immigration féminine au Québec reste encore à raconter. Domestiques, travailleuses qualifiées, parrainées, réfugiées, les femmes immigrantes arrivent par des filières différentes avec leurs us et coutumes et leur bagage culturel. On ne peut laisser dans l'ombre ces autres Québécoises qui constituent une part non négligeable de la population féminine du Québec. Un bref coup d'œil sur les origines et la diversité des trajectoires des femmes immigrantes au Québec.

17e siècle – La colonie de la Nouvelle-France est peuplée par des immigrants. Aux populations autochtones se mêlent les Françaises, puis les Anglaises. Près de 800 filles, surnommées les Filles du Roy, sont envoyées spécifiquement pour peupler la colonie.

18e et 19e siècle – Mises à part les domestiques, les femmes sont considérées dans les premières lois de l'immigration canadienne comme un fardeau potentiel pour le trésor public. Elles doivent être prises en charge par un membre de leur famille pour être autorisées à immigrer. En outre, les veuves et les femmes sans mari ayant des enfants sont classées parmi les catégories d'admission interdites.

De tout temps, l'immigration de domestiques féminines est fortement encouragée. Pendant le Régime français, le recrutement se fait auprès des jeunes filles de la Métropole. Par la suite, ce sont les esclaves noires et les Amérindiennes qui prennent la relève. Au 18e siècle, le recrutement s'effectue au Portugal alors qu'au siècle suivant, il se fera davantage en Irlande et en Écosse. Aujourd'hui, ce sont les Philippines qui forment la grande majorité des travailleuses domestiques au Québec.

1911 – Les 64 606 femmes immigrées au Québec représentent 6.5 % de la population féminine totale. Les Anglo-Saxones, nées du Royaume-Uni et aux Etats-Unis rassemblent plus des deux tiers des femmes immigrées jusqu'aux années 30. Des femmes d'Europe méridionale, surtout d'Italie, viendront augmenter le bassin des immigrantes.

1967 – Année charnière en matière d'immigration, la compétence et les besoins du marché du travail deviennent des critères de sélection, éliminant ainsi les critères préférentiels en raison des origines culturelles des personnes immigrantes. Le Canada ouvre son immigration aux diverses régions du monde, introduit la catégorie de réfugiés, énonce la priorité à la réunification des familles et favorise la formation technique et professionnelle.

1981 – L'emploi des femmes immigrées se limite à quelques secteurs de l'activité économique : 32 % des femmes sont concentrées dans les activités manufacturières et 40 % dans les services. Le commerce, la finance, les travaux publics et les transports occupent 25 % des femmes immigrées. Quant à l'administration publique, elle en recrute à peine 2 %.

1986 – Les femmes immigrées au Québec constituent 8 % des Québécoises et représentent la moitié de la population immigrée au Québec. On y retrouve 15 % de femmes Italiennes, 7 % d'Américaines, 6 % de Britanniques, 6 % d'Haïtiennes, 6 % de Françaises, 5 % de Grecques et 4 % de Portugaises.

1990 – Au cours des années 1990, les femmes émigrent dans une proportion nettement plus imposante qu'auparavant en qualité de travailleuses indépendantes. Les immigrantes des dernières vagues sont très scolarisées et diplômées, davantage que les femmes nées au Québec. Cependant, le principal problème qu'elles éprouvent est la reconnaissance des acquis.

2001 – Le Québec compte 358 675 femmes immigrées, soit 9,9 % de l'ensemble des femmes. C'est donc dire qu'une Québécoise sur 10 est née à l'étranger. En matière d'emploi, ces néo-Québécoises n'occupent toutefois pas leur juste place sur le marché du travail avec un taux de chômage qui atteint 12,4 % et qui excède de beaucoup celui de la population féminine québécoise qui est de 7,7 %.

Aujourd'hui – L'immigration est un phénomène qui prend de plus en plus d'importance dans notre société. Reste à mieux accompagner les femmes immigrées dans leur insertion au marché du travail québécois, par une meilleure reconnaissance de leur diplôme et de leur expérience et par un soutien à l'apprentissage du français. Les néo-Québécoises ne demandent pas mieux que de participer à l'édification du Québec de demain.

Sources :

- *Des nouvelles d'elles – Les femmes immigrées du Québec. Document d'information sur les femmes immigrées du Québec.* Conseil du statut de la femme. Disponible en décembre 2005
- *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Avis, Conseil du statut de la femme, Québec, 2004

- *« Femmes immigrantes : les enjeux ». Gazette des femmes, mars-avril 1986, vol. 7, n° 6, 36 p.*
- *« Je ne suis pas celle que vous croyez ». Gazette des femmes, mars-avril 2005, vol. 26, n° 5, 40 p.*
- *« Les autres Québécoises » - Étude sur les femmes immigrées et leur intégration au marché du travail québécois – 2e édition.* Communautés culturelles et Immigration, Québec, 1985, 110 p.
- *« Situation socio-économique des femmes immigrées au Québec – Ensemble bâtissons l'avenir.* Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, mai 1992, 135 p.
- *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles,* Collectif Clio - Édition Le Jour, Québec, 1992, 646 p.

Le prochain *Info-CSF*

Veuillez prendre note que le prochain numéro de l'*Info-CSF* paraîtra en décembre 2005. Il fera la rétrospective des activités du Conseil pour les mois d'octobre et de novembre 2005.

L'*Info-CSF* en fichier PDF

L'*Info-CSF* est maintenant intégré sous forme de fichier PDF au site Internet du Conseil, dans la section
Publications : *Par catégories – Info* ou
Par sujets – Information générale

Sauf exception, ce bulletin d'information est dorénavant expédié par courrier électronique.

L'*Info-CSF* est publié par le Service des communications du Conseil du statut de la femme, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 8, rue Cook, 3e étage, Québec (Québec) G1R 5J7 • Téléphone : (418) 643-4326 • Dépôt légal – 2005, Bibliothèque nationale du Québec • ISSN : 1492-1316 • Rédaction : Gaétane Laferrière •

© Gouvernement du Québec